

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 74-555/SG/IAM portant autorisation administrative d'exercer le commerce des boissons (transfert de licence).

n° 74-555/SG/IAM

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-  
MANS

Date de publication

23 mars 1974

Numéro JO

n° 7 du 10/04/1974

Date du numéro

10 avril 1974

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

Est rapportée la décision n° 1492 du 24 octobre 1964 autorisant M<sup>o</sup> Muoïïï née Chau Thi Phuoc à exercer le commerce des boissons, licence de 3<sup>o</sup> classe, dans son établissement le « Vien Dong » sis place Ménélik à Djibouti.

#### Art. 2

Une nouvelle autorisation administrative d'exercer le commerce des boissons est accordée à M<sup>o</sup> Muoi née Chau Thi Phuoc pour exploiter une licence de 5<sup>o</sup> classe dans son établissement le « Vien Dong » sis place Ménélik à Djibouti.